

Covid-19 : ouverture d'un centre dédié à Corbas

Le centre est ouvert à toute personne présentant des symptômes évocateurs (toux, courbatures, fatigue, fièvre), qui ne dispose pas de médecin traitant ou qui ne parvient pas à joindre son praticien, et résidant dans l'une des **11 communes suivantes : Corbas, Solaize, Chaponnay, Simandres, Marennes, Chuzelles, Saint Symphorien d'Ozon, Sérézin sur Rhône, Communay, Ternay, Vilette de Vienne.**

Ce centre fonctionne selon une procédure très stricte : pas question de s'y présenter spontanément, sans avoir auparavant pris **rendez-vous par téléphone (tél. 04 72 50 95 95).**

Les patients seront accueillis de **9 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30, 7 jours sur 7.**

Une infirmière formée à la régulation téléphonique sera chargée d'évaluer la demande, les symptômes et les signes de gravité du patient puis de l'orienter soit vers son médecin traitant, soit vers le dispensaire corbasien soit vers le SAMU (15).

Les consultations du centre durent en moyenne entre 15 et 30 minutes. Un suivi des patients peut être également proposé selon les modalités définies lors de la consultation initiale.

Des consultations sans avance de frais

Pour réduire au minimum les risques de transmission, à travers le contact de la carte bancaire par exemple, les patients n'auront pas à faire l'avance des frais. Les médecins seront payés directement par la Caisse primaire d'assurance maladie.

Des consignes sanitaires spécifiques

Le centre dispose de deux box distincts de consultation médicale, d'un box de suivi, d'un box pour les urgences et d'un box pour les prélèvements. Lors de leur consultation, les patients sont invités à :

- attendre dans leur voiture ou à l'extérieur (en respectant une distance de sécurité entre chaque personne) ou dans une salle intérieure si leur état de santé le nécessite,
- venir de préférence seul (ou accompagné d'une seule personne),
- se présenter à l'agent d'accueil à l'heure exacte du rendez-vous.

De plus, un système spécifique d'entrée et de sortie indépendantes a été créé et à chaque étape, des mesures sanitaires ont été mises en place : nettoyage minutieux du mobilier, désinfection des outils électroniques (téléphone, souris, tensiomètre...), friction des mains du patient et de l'accompagnant au gel hydroalcoolique à leur sortie, etc. Une désinfection des locaux sera effectuée par une entreprise spécialisée tous les soirs à la fin des consultations.

Pour prendre RDV : Dispensaire COVID-19 de Corbas : tél. 04 72 50 95 95